

Le débat culturel sans question

En 1991, Marc Fumaroli dénonçait la «culture d'Etat». Peu après, Michel Schneider fustigeait les fastes de l'ère mitterrandienne. Mais aujourd'hui, en pleine campagne électorale, la politique culturelle ne suscite aucun débat.

► LES CANDIDATS à la Présidence rivalisent-ils de projets dans leurs programmes culturels? Pas vraiment, si l'on en croit leurs professions de foi respectives (lire ci-contre). Les intellectuels font-ils assaut d'imagination dans ce domaine? Guère plus. La campagne électorale n'inspire décidément pas grand débat sur la politique culturelle actuelle et à venir.

En 1991, une première salve, venue d'un historien de droite, Marc Fumaroli, attaquait la gestion langienne des affaires culturelles, clinquante vitrine du mitterrandisme, dans un pamphlet dédié à Raymond Aron, *l'Etat culturel*. La seconde offensive, présentée comme une critique «*de l'intérieur*», arriva au début 1993 avec la parution du livre de Michel Schneider, ancien directeur de la Musique du ministère Lang, *la Comédie de la culture*. Quatre années plus tard, ce débat-là aurait-il définitivement avorté?

«*Il y a un consensus aujourd'hui sur la politique culturelle, estime Michel Schneider. Un consensus qui traverse la droite et la gauche. Les gens de culture sont des caisses de résonance, ayant directement accès aux médias. Tant qu'il y aura cette coïncidence-là entre politique et culture...*»

«*Le socialisme à la française, de droite et de gauche, rétorque Marc Fumaroli, est trop profondément institutionnel, trop àprement conservateur, il sert trop d'intérêts et de paresse mentales pour être ébranlé par un simple changement de majorité politique.*»

En 1981, quelques intellectuels engagés s'étaient retrouvés sur la liste Coluche, parmi lesquels Jean Chesneaux, qui expliquait dans *Libération* du 7 février 1981 que «*soutenir Coluche, c'est dénoncer le néant du champ institutionnel*». C'est dire l'intérêt qu'ils portaient à la réforme des institutions culturelles imaginée par Jack Lang, dans le sillage de François Mitterrand.

La première loi de l'ère Mitterrand instaure le prix unique du livre. Les crédits à la Culture se multiplieront par trois de 1981 à 1992. Une politique qui se veut brillante, généreuse, vouée à la subvention du spectacle vivant. Aux auteurs donc surtout, dont la notion s'étend alors aux stylistes et aux rockers.

Et le septennat s'écoule entre fêtes de la musique, soutiens au cinéma français et grands travaux divers. Apparemment, pas de raison majeure de se plaindre. Quelques fausses notes pourtant. Dès 1981, dans *Libération*, Guy Hocquenghem écrit: «*Mais où conduit profondément cette passion d'unir le ministre et le poète, l'Art et la politique, le discours et l'incantation? A faire de l'Etat lui-même le poète par excellence. Un Etat d'écrivains-orateurs, hantés des mêmes références à un style "majeur", pompier, pétainiste diront certains; alors que l'essentiel de la culture moderne est passé par l'oubli du pompier et la découverte du discours "mineur".*»

Au beau milieu du second septennat socialiste, le livre de Marc Fumaroli dénonce, dans cette conception de la politique culturelle, «*un autre nom de la propagande*», une culture d'Etat. Il attribue évidemment à André Malraux la paternité de cette «*religion moderne*». En 1959 fut créé en effet l'un des rares ministères de la Culture existant alors dans le monde (lire ci-après le comparatif avec le reste de l'Europe), dont

Marc Fumaroli voit la conception se dessiner sous le régime de Vichy avec le travail de Jeune France qui, de 1940 à 1942, jette les bases, selon lui, d'une sorte de ministère de la Culture, de médiations culturelles entre l'aristocratie de l'Etat et la jeunesse.

ENQUÊTE

ANNICK PEIGNE-GIULY

Deux ans après Marc Fumaroli, Michel Schneider prend ses distances avec cette «*vision de droite*»: «*Il est deux manières de critiquer le ministère de la Culture, écrit-il, le blâmer d'avoir voulu démocratiser l'accès aux œuvres de l'esprit en prenant le risque d'une destruction du savoir. Ou bien lui reprocher, comme je l'argumenterai, d'avoir renoncé à cette démocratisation au fond compatible avec l'intégrité des œuvres de l'esprit.*»

C'est donc d'un point de vue «de gauche» que l'ancien directeur de la Musique dénonce, lui, «*une politique culturelle spectaculaire et dispersée, volontariste et coûteuse. Dispendieuse même*». Le reproche qu'il fait à l'Etat culturel n'est pas d'être étatique, mais de n'être aucunement culturel. Il montre du doigt l'emprise de Pierre Boulez sur la musique («*la musique ircamienne, qui prétend être toute la musique contemporaine, c'est l'ordinateur plus la subvention*»), souligne l'échec de la démocratisation des pratiques culturelles, se dresse contre l'Etat mécène et pose la question: faut-il un ministère de la Culture?

Certains rêvent de renverser les hiérarchies entre ministère de la Communication et ministère de la Culture par la création d'un grand ministère commun avec un homme très politique à la tête (Communication) et un homme de l'art comme délégué (Culture). Marc Fumaroli, lui, demeure au-dessus de ces considérations: «*La thèse que je défends plus que jamais n'a pas été comprise, parce que tout l'édifice gaullo-socialiste sent bien qu'elle le remet en cause dans son principe et dans sa paresse. Cette thèse ne vise même pas le ministère de la Culture en tant que tel, mais le compartimentage qu'un tel ministère suppose, entre "Culture", "Education", "Télévision". Chacun*

Les candidats, tout un programme

se soucie peu de coordonner ses efforts avec le voisin. Au contraire: ils se nuisent et s'autodétruisent mutuellement. Je veux bien que l'on défende la langue, l'intelligence, les mœurs françaises, mais protéger un système claustrophobe et autodestructeur qui, sous nos yeux, en deux générations, a fait de la France une province de la culture de masse américaine, c'est joindre au ridicule la vanité agressive.»

«Il y a cinq rubriques dans la politique culturelle, explique Michel Schneider, et qui ne supposent pas l'existence d'un ministère de la Culture. Ne peut-on pas concevoir que l'enseignement artistique aille à l'Éducation nationale, le patrimoine aux collectivités territoriales, la diffusion aux régions qui en sont les financeurs essentiels? L'aide à la création pourrait se faire grâce à la détaxation, comme aux États-Unis, et par le biais d'agences étatiques. Seule la réglementation est du domaine de l'État. Sinon, on aura toujours la tentation d'instrumentaliser la culture...»

Pour Marc Fumaroli, dont le nom a circulé comme possible ministre de la Culture du candidat Balladur, «c'est la faiblesse et l'archaïsme de notre système qui nous rendent les adorateurs et les imitateurs serviles de la mass culture d'outre-Atlantique. On a beau rabâcher à chaque élection présidentielle le credo conservateur, épice d'activisme (le 1% culturel), nous sommes non seulement isolés, mais désarmés. Il faut non seulement coordonner ce qui en France a été séparé, mais nous lier avec les autres nations européennes pour résister, au nom de la civilisation, à la mondialisation du prêt-à-porter "culturel".»

«S'il n'y a pas de débat sur la culture aujourd'hui, conclut Michel Schneider, c'est peut-être tant mieux parce que ça a été une poudre aux yeux. L'avenir de la France ne dépend pas du 1% à la Culture, mais du pourcentage accordé à la politique de la Ville. Là sont les vrais enjeux. Dans l'exclusion, la citoyenneté, la solidarité, la banlieue...»

Lesquels défendent, en chœur, l'accès pour tous à la culture dans des professions de foi aux similitudes troublantes? Hue et... Chirac. Et si Jospin s'aventure dans la prospective – «autoroutes de l'information» et «Hollywood européen» – Balladur ne consacre pas un seul paragraphe à la culture dans son programme.

«Aujourd'hui, la culture est devenue un enjeu politique, économique et stratégique», déclare Lionel Jospin dans ses *Propositions pour la France*. La phrase, qui pouvait passer pour osée au début des années 80, flirte avec l'évidence, au point que tous les candidats ou presque à la présidentielle pourraient la prendre à leur compte.

Mieux encore, la vieille revendication de la gauche des années 70, exigeant que le budget de la Culture atteigne symboliquement 1% du budget national, est partagée par le candidat communiste Hue et le candidat gaulliste Chirac – Jospin poussant, lui, le bouchon un peu plus loin, parle du 1% comme «minimum».

«Mettre en échec les grandes firmes»

Autre point commun: «L'exception culturelle.» Chirac et Jospin la dé-

fendent, Hue aussi sans la nommer, dans une langue au bois pas très vert: «Il est possible et nécessaire de mettre en échec les orientations affairistes et dominatrices que les grandes firmes – particulièrement américaines – veulent imposer au niveau mondial et au niveau de l'Union européenne en s'appuyant sur la Commission de Bruxelles», écrit, sans respirer, le candidat du PC.

Plus globalement, comme disait Marchais, on est confondu par la parenté entre les programmes de Chirac et de Hue. Qui s'exclame «je ne peux accepter que la culture soit un privilège» et «l'égalité des chances, c'est aussi l'accès de tous à la culture»? Hue? Non, Chirac. «Luttes pour la démocratie et luttes pour la culture sont toujours indissociables», écrit plus pesamment Hue, en défendant la même idée. Bonnet blanc et blanc bonnet, comme disait Duclos.

Qui parle de développer «l'identité nationale» et «ses origines régionales»? Le député de la Corrèze qui avait brocardé Rushdie? Non, le barbu de la place du Colonel-Fabien. Qui écrit «je ne peux accepter que les disciplines de la sensibilité soient réservées à ceux qui les trouvent dans leur berceau?»

Le coco de service? Non, le châtelain de Bitry. Et c'est avec des accents gaullistes que Hue parle de l'usage que la France doit faire de sa «souveraineté», «pour s'opposer à toute directive – qu'elle émane de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) ou de Bruxelles – qui menace la liberté de création, le droit à l'originalité culturelle, de notre peuple comme de tous les peuples».

«L'Europe de la culture» dont parle Chirac, Hue l'appelle de ses vœux, cela s'appelle «la mise en place de formes nouvelles et libres, démocratiques, de coopérations européennes, etc.». Sur ce point encore, Jospin va plus loin, allant jusqu'à proposer la création d'un «Hollywood européen».

D'ailleurs, Jospin est celui qui s'aventure le plus avant dans un projet culturel. Entre la «bataille de l'intelligence» et la promotion du sport, il entend «relever le défi culturel et audiovisuel».

Alors que Hue bétonne son pré et que Chirac se glisse derrière l'auteur de la *Voie royale* («je souhaite que la France soit digne du rêve de Malraux»), Jospin, qui juge «positif» le bilan de la gauche en ce domaine, est le seul à se risquer dans la prospective: «Nous allons entrer

•• dans une époque de révolution technologique sans précédent, provoquée par la combinaison de trois technologies: le numérique, la compression de données, le satellite, etc.», écrit-il, s'inquiétant que «les nouvelles technologies, la mondialisation des marchés et des réseaux, les autoroutes de l'information, la concentration des entreprises et des capitaux bouleversent les pratiques, menacent les identités, réduisent le pluralisme des expressions et la liberté de choix des citoyens». Chirac, plus sommairement, demande à ce que les incontournables «autoroutes de l'information» «soient mises au service de la démocratie culturelle» – ce qui est facile à dire mais ne dit pas grand-chose –, tandis que Hue se gratte le bouc et, sur ce sujet, reste muet.

Et Balladur? Sans vouloir tirer sur une ambulance, force est de constater que le Premier ministre ne consacre aucun paragraphe à la Culture dans son programme *Croire en la France*. Sans doute un sujet épineux qu'il préfère résumer d'un de ses célèbres «n'en parlons plus». On note cependant deux occurrences du mot culture. Au chapitre de la décentralisation, il souhaite «un transfert des compé-

tences» dans les domaines de «la culture, du tourisme et des transports régionaux»; et à celui des «nouveaux fléaux», il évoque la culture (et le sport) dans les «mesures de solidarité» concernant «les jeunes en difficulté». Maigre.

«Rompre les liens entre culture et politique»

Pour en savoir plus, il faut se reporter à un livre de Balladur, paru il y a deux ans. Sur une petite page, le Premier ministre se livre à un condensé (de première main?) des thèses de Fumaroli (lire ci-avant), dénonçant «une conception de la culture fondée sur la propagande, le recours par la puissance publique à de multiples réseaux d'associations bénéficiant de subventions et de fonds, utilisés pour le plus grand intérêt du parti au pouvoir», bref, «il faut rompre les liens tissés entre la culture et la politique». Autrement dit, en finir avec une culture d'État qui ne saurait être que de gauche.

Dans sa tombe, Malraux doit être saisi de rictus. Balladur insiste: «Trop souvent la politique culturelle est devenue synonyme de conformisme partisan.» C'est pourquoi il entend offrir plus de place aux «initiatives locales, aux asso-

ciations indépendantes, au mécénat» – non que ces instances ne soient pas politiques (et donc...), mais parce que chacune «est hors du champ de l'État et ne dépend de lui ni sur le plan juridique, ni sur le plan financier». On est loin de la «culture service public» servie par Malraux ou Lang.

Balladur n'en reprend pas moins, comme Jospin, Hue ou Chirac, le refrain démocratique de la culture pour tous. Symptomatique. La Culture, qui fut un enjeu, tend à devenir une branche de la Communication (et d'ailleurs Balladur, dit-on, entendrait intégrer la Culture dans un vaste ministère de la Communication) et de l'Éducation; de surcroît, à l'heure des élections, plus municipales que nationales, elle tient avantageusement lieu de brosse à reluire.

Restent les politiques menées. Budget après budget. Quel que soit le futur président, le 1% pour la Culture a tout intérêt à engager des gardes du corps s'il ne veut pas se faire flinguer.

Jean-Pierre THIBAUDAT

Sources: Balladur, «Croire en la France», projet pour les Français et Dictionnaire de la réforme (Fayard, 1993); Chirac, «Discours de la porte de Versailles» le 17/2/95; Jospin, «Propositions pour la France»; Hue, programme publié dans «l'Humanité» du 3/2/95.

Si l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Italie n'ont pas de ministère de la Culture – les activités étant gérées par les régions ou des fonds privés – la Suède, la Grèce et l'Espagne en sont dotés, qui s'occupent surtout de la conservation du patrimoine.

Allemagne. Le fédéralisme allemand confie aux 16 Länder et aux communes la responsabilité de la politique culturelle. Il n'existe donc pas de ministère de la Culture au niveau national mais, dans chacun des Länder, un ministère parfois encore appelé « ministère du Culture » et chargé, outre de la culture, de l'éducation, des cultes et de la jeunesse. Au niveau national, une Conférence permanente des ministres des Affaires culturelles des 16 Länder veille à la coordination des programmes engagés au niveau local.

La Constitution de 1949 a aussi attribué à la Fédération quelques domaines explicites, tels les relations culturelles avec l'étranger, les droits d'auteur, les aides au cinéma ou les incitations fiscales. D'un montant de 9 milliards de marks environ (31 milliards de francs), les dépenses culturelles proviennent des communes pour plus de 50%, des Länder pour près de 40% et de la Fédération pour moins de 10%. Conséquence du fédéralisme, mais aussi du souvenir laissé par l'instrumentalisation de la culture, dégradée en moyen de propagande sous le régime nazi, cette profonde décentralisation est appréciée en Allemagne, mais aussi souvent critiquée comme un handicap pour le rayonnement de la culture à l'étranger.

Grande-Bretagne. Il n'y a pas de ministère de la Culture, mais un ministère de l'Héritage national qui couvre le patrimoine et les sports. L'existence d'un vrai ministère de la Culture est l'objet de débats depuis dix ans. Les subventions qui vont aux spectacles vivants viennent surtout de fonds privés ou semi-publics. Ils sont distri-

En Europe, des politiques plus libérales

bués par des agences semi-étatiques (dont l'Arts Council), où les artistes se plaignent d'être peu représentés. Les fonds qui leur sont attribués ont été augmentés cette année. Le nouveau mode de financement de ces agences, par le biais de la création d'une Loterie nationale, a soulevé quelques polémiques.

Suède. Il y a un ministère de la Culture depuis 1991. Auparavant, les questions culturelles étaient réglées par le ministère de l'Éducation

nationale. La part du budget est de 0,7%. Les subventions vont principalement aux spectacles vivants, puis aux beaux-arts et à la littérature, à la presse, aux archives et aux musées. Plus modestement à la radio et à la télévision.

Grèce. Avec Mélina Mercouri, le ministère de la Culture fut une sorte de vitrine du gouvernement. Aujourd'hui, le ministère est nu, pauvrement doté dans le budget global de l'État. Les événements culturels sont principalement soutenus par des fonds privés. Le ministère s'attache surtout, lui, à l'archéologie et aux musées.

Italie. Le ministère est dit « des Biens culturels » et il ne s'occupe aujourd'hui que du patrimoine. Sous le fascisme, il y avait un ministère de la Culture populaire qui assurait la propagande du régime. Dans les années 1970, il y eut dans la municipalité romaine un conseiller à la Culture (Renato Nicolini) qui impulsa une autre politique culturelle de la ville. Il lança le premier « Été romain », une sorte de festival de cirque et de cinéma en plein air qui eut tant de succès qu'il fut repris dans d'autres villes. Tout cela s'est finalement arrêté par implosion des modèles.

Espagne. Les objectifs du

ministère de la Culture pour 95/96 se concentrent surtout sur l'amélioration des infrastructures (en particulier pour le musée du Prado et pour 92 musées d'État) et sur l'appui à la formation des créateurs et professionnels (du patrimoine particulièrement). Dans ce même domaine, 1 milliard de pesetas (370 millions de francs) sera consacré à des travaux urgents de conservation. Sur dix ans, le ministère investira 17 milliards de pesetas (6,3 milliards de francs) dans les Archives. Il prévoit également la construction de 13 nouvelles bibliothèques et la rénovation de 10 autres. Également à l'étude, le développement du réseau des auditoriums pour les arts scéniques et la musique, et la réhabilitation de 14 théâtres publics. La loi de protection du cinéma date de 1994. Le ministère subventionne les films et soutient une politique de crédits bon marché à l'intention des petites sociétés de production. L'esprit est au « développement d'une authentique industrie audiovisuelle, progressivement indépendante des subventions publiques ».

A.P.-G., avec nos correspondants à l'étranger